



Communiqué

Les parents d'élèves FCPE ne siègeront pas aujourd'hui au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale et s'en expliquent

L'ordre du jour étant inchangé, il n'y a pas plus de raison de siéger aujourd'hui que le 20 juin. On peut en juger :

- Calendrier de l'année scolaire des écoles : *il est déjà décidé et diffusé...*
- Collège de Plabennec : choix du maître d'oeuvre *Il est déjà retenu depuis plus de 6 mois !*
- Agenda 21 des collèges et groupe de travail... *les réunions prévues n'ont pas eu lieu pour cause d'élections... Ces dernières n'étaient-elles pas prévues ? De quoi pourrions nous faire le bilan ?*
- Modifications du règlement intérieur du CDEN : *seules quelques demandes des représentants des parents d'élèves sont retenues, à la marge...*

Les votes des membres du CDEN étant consultatifs, seuls des échanges peuvent justifier leur présence dans cette instance. La FCPE estime que cette condition n'est pas remplie.

Les parents d'élèves FCPE espèrent que des résolutions seront prises pour que des échanges soient possibles à l'avenir, et en plein accord avec différents partenaires, enseignants, élus et représentants du Conseil Général, souhaitent que le CDEN redevienne une véritable instance de concertation.

Alors ils réintègreront toute leur place au sein du CDEN.

Brest, le vendredi 27 juin 2008

Conseil Départemental du Finistère

1 rue Charles Edouard Guillaume

29200 BREST ☎ 02 98 02 48 98 mél fcpe29@wanadoo.fr